

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Essonne

Présentation de l'enquête : Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

Premiers résultats :

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête. ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question ne dépasse pas 8 % (soit 6 personnes).

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée pour l'Essonne dans 5 structures ; 76 questionnaires ont ainsi été renseignés par ces structures, correspondant à 98 personnes enquêtées.

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

La quasi totalité des personnes enquêtées en Essonne a été orienté vers la structure par le 115.

Un peu plus de six personnes sur dix sont des personnes seules. Les enfants accompagnant leur famille représentent 15,3 % des essonnien hébergés.

La moyenne d'âge des adultes est de 33,9 ans. Près d'un enquêté sur deux a moins de 30 ans (enfants compris). 63,9 % des adultes hébergés sont des hommes. La part des étrangers non ressortissant de l'union européenne est importante (75,9 %).

- **Résultats sur les ménages secondes partie du questionnaire**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour 85,5 % des ménages est de moins d'1 an.

Environ 90 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour plus de neuf sur dix d'entre eux, cette domiciliation se situe en Essonne.

Près de trois quarts ménages enquêtés déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans un service social départemental (50,0%).

Plus de quatre ménages sur dix déclarent n'avoir aucune couverture maladie.

61,8 % des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource. Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issus de minimas sociaux ou d'allocations.

Une arrivée récente en région parisienne ou en France, ou une demande d'asile sont les motifs d'admissions les plus souvent cités, ils représentent respectivement 32,9 %, 31,6 % des réponses.

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête 64,5 des ménages répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 18,4 % répondaient qu'ils étaient dans un autre centre d'hébergement.

84,2 % ont déclaré avoir un projet. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; de reprendre ses études ou d'être régularisé.